



Mesdames, Messieurs,
Chère Yveline

C'est la troisième fois que vos mérites- distingués selon la formule consacrée par l'usage- sont reconnus dans l'Ordre national du même nom. Vous avez été promue aujourd'hui commandeur de l'Ordre, grade le plus élevé auquel ont accédé un très petit nombre de Martiniquais et encore moins de Martiniquaises. Commandeur et non commandeur ou commandeuse : le Journal officiel n'a pas cédé jusqu'à présent au travers qui consiste à faire croire que la féminisation de certains mots est un accélérateur de parité !

Vous m'avez fait le plaisir et l'honneur de me désigner pour vous remettre la cravate, insigne de votre nouveau grade. Comme le veut l'usage, il m'appartient de rappeler votre parcours personnel, mais celui-ci étant bien connu de l'assistance, j'ai préféré- d'après ce que je sais de vous- mettre l'accent sur les multiples talents et qualités dont vous avez fait preuve au cours d'une existence bien remplie.

D'abord, ce que j'appelle l'énergie créatrice, plus banalement dénommée esprit d'entreprise, qui est l'apanage d'une faible minorité et que vous avez sans doute reçu en partage de votre père, agriculteur et industriel avisé, mais aussi homme de cœur, qui a laissé un souvenir impérissable à l'Ajoupa-Bouillon, votre lieu de naissance ; un père disparu trop tôt mais dont la pensée et l'exemple vous ont toujours accompagnés.

Ayant assisté, dans votre jeunesse, à l'essor du tourisme dans une île voisine moins favorisée par la nature que la nôtre, vous avez été convaincue que le développement de cette activité -dont les apports sont autant humains que matériels- serait un atout majeur pour la Martinique et son économie.

C'est à partir de 1969, après diverses expériences professionnelles, un passage valorisant à l'Office du tourisme et après avoir fait le « bon choix » en épousant Charles de LUCY, que s'accomplit ce que l'on peut appeler votre vocation. Certes, vous êtes tout le contraire de la femme dont Victor HUGO a dit un peu méchamment que « *souvent elle varie et n'est qu'une plume au vent* » ; mais c'est en parfaite complémentarité avec votre mari qui, féru d'histoire, s'est adonné à l'agriculture, que vous devenez propriétaire des vestiges du « foyer » d'une ancienne plantation du Nord Atlantique située dans un cadre aussi admirable que luxuriant, Leyritz. Et c'est là que vous allez réaliser le projet qui sommeillait en vous ; que vous allez montrer ce dont vous êtes capable. D'un tas de ruines et d'un environnement revenu à l'état naturel, vous avez fait un établissement hôtelier de premier plan et même de renommée internationale.

Toutefois, la volonté d'entreprendre et d'assumer certains risques ne suffit pas, la réussite exige d'autres qualités que vous possédez au plus haut point : l'ardeur au travail - la devise des Leyritz : « *Omnia labore* » (tout par le travail)

pourrait être la vôtre - la persévérance, un sens aigu des responsabilités comme des relations humaines. Vos actes confirment mon propos.

Le fait est que vous avez contribué au « désenclavement » de Leyritz en persuadant l'administration de mettre en place des infrastructures dont ont bénéficié les communes avoisinantes et en obtenant des organisateurs de croisières que leurs bateaux fassent le tour complet de notre île.

Le fait est que vous avez donné beaucoup de vous-même et de votre temps pour réhabiliter, embellir et meubler les lieux dans un souci d'authenticité, créer un service de restauration qui n'a cessé de croître, diversifier les activités proposées à la clientèle, notamment en assurant la promotion d'artistes locaux et en introduisant de nouvelles formes de tourisme.

Le développement de l'hôtel du à vos efforts soutenus a entraîné la création d'emplois toujours plus nombreux, ces emplois dont la Martinique a tant besoin. Vous avez non seulement formé ou assuré la formation de personnels qualifiés, mais vous avez su encore leur insuffler l'esprit d'équipe et les responsabiliser, le tout dans un climat de confiance réciproque. Et l'une de vos grandes satisfactions a été sans nul doute de voir vos anciens employés devenir à leur tour formateurs.

Aux diverses aptitudes qui sont les vôtres, il convient d'ajouter, me semble-t-il, la passion sans laquelle MONTHERLANT disait que nous ne ferions rien, en tout cas rien d'important. C'est cette passion qui, dès le début, vous a aidé à surmonter bien des obstacles, à résister au scepticisme ambiant et à ignorer les mises en garde dissuasives. C'est elle qui est à la base du succès de votre entreprise dont vous pouvez être légitimement fière. Leyritz a en effet accueilli des hôtes illustres, d'autres qui l'étaient moins et des anonymes, mais tous ont porté témoignage de la qualité de leur séjour. Vous avez réussi à concilier l'histoire de la Martinique avec les besoins de notre époque, en donnant de notre île la meilleure image possible.

Lorsque, après 18 années de gestion vous avez décidé de tourner la page et de céder l'hôtel de Leyritz, ceux qui ont pris la suite n'ont pas été habités par la même passion. Et nous le déplorons, ils n'ont pas su poursuivre votre œuvre et sauvegarder ce fleuron du patrimoine martiniquais, voire caribéen auquel vous aviez redonné vie. Les turbulences atmosphériques et plus encore celles liées à une agitation sociale chronique aggravées par une crise économique persistante éloignent assurément le touriste mais n'expliquent pas tout. On vous a succédé, Madame, mais on ne vous a pas remplacée.

En tout cas, votre penchant pour l'hôtellerie et le tourisme est demeuré intact. Pour preuve, cet établissement de charme, *La Frégate bleue*, que vous avez créé et où vous nous avez accueilli si aimablement ma famille et moi.

J'ajoute que vos qualités humaines vous ont d'ailleurs poussée à vous mettre au service des autres. Vous avez joué un rôle actif au sein d'organisations patronales de l'industrie hôtelière. Et en sus de vos activités professionnelles et de votre vie familiale, vous avez participé à la création d'un club Soroptimist et noué ainsi des relations avec des femmes au caractère également bien trempé.

Je pense à celles qui ne sont plus parmi nous et en particulier à Paulette PIGEON qui avait pour vous une affectueuse admiration.

Mais il est temps de conclure. Permettez-moi de vous renouveler mes félicitations et d'y associer votre mari- qui a toujours été à vos côtés- et vos enfants avant de vous remettre la décoration qui marque la reconnaissance par l'État des services que vous avez rendus et de l'exemple que vous avez donné.

Yveline de LUCY de FOSSARIEU, au nom du président de la République, je vous fais commandeur dans l'Ordre national du Mérite.

Jerry SAINTE-ROSE
Le François, 30 juillet 2010

Jerry-Louis SAINTE-ROSE est un des rares hauts magistrats martiniquais : après avoir été substitut du Procureur à Rouen puis à Reims, il a occupé la fonction de Procureur général en Guadeloupe de 1986 à 1992. Nommé ensuite Avocat général à la Cour de cassation de 1992 à 2007, il est aujourd'hui Conseiller d'État en missions extraordinaires, poste où il est couramment consulté par le gouvernement afin de valider la légalité des lois futures. Il a épousé la fille de Paulette et Maurice PIGEON.